

Processus et critères de sélection pour les échéances internationales

Equipes de France des Jeunes

Les sélections en équipe de France des jeunes sont effectuées par le sélectionneur national des Jeunes. La décision finale appartient au sélectionneur, avant validation du DTN.

Conformément au plan de performance fédéral, il se base sur une combinaison de critères, et fonde sa décision finale sur un équilibre de ceux-ci dont il est le garant et seul responsable:

Critères principaux :

- ◆ Participation et réussite au championnat de France jeunes
- ◆ Participation et réussite aux championnats internationaux
- ◆ Nombre de parties jouées & évolution du classement Elo
- ◆ Sérieux affiché lors des compétitions
- ◆ Implication dans le plan de performance
- ◆ Évolution constatée dans le jeu - liée au travail fourni dans l'année
- ◆ Capacité à se sublimer lors des moments importants
- ◆ Passion affichée pour le jeu
- ◆ Qualité de l'environnement pour apprécier la pratique et performer sur le long terme

Autres critères :

- ◆ Evolution du classement Rapide & Blitz
- ◆ Le fait d'être en 1ère année au sein d'une catégorie d'âge et d'ainsi viser des résultats futurs
- ◆ Élément moteur dans une vie de groupe